

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 02596

Numéro SIREN : 504 029 794

Nom ou dénomination : AGS ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/049766

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 0

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>STE A.G.S ENERGIES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>ZI de Taffignon 69630 CHAPONOST</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>50402979400014</u>			Néant ☐ *
			Exercice N clos le, 31/03/2023
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
AC IIF IMMOBILISABLES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels *	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
AC IIF CIRCULANT STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD
Disponibilités		CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP
		(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 0

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		STE A.G.S ENERGIES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 200)			DA	100 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	10 020	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG		
	Report à nouveau			DH	-188 736	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	132 847	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	54 331	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	239 157	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	36 771	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	155 136	
	Dettes fiscales et sociales			DY	120 142	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	6 682	
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	557 887		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	612 219		
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	394 301
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	3 à 5 ans
- Matériel de transport	3 ans
- A.A.I. divers	5 et 7 ans
- Matériel de bureau	3 ans
- Mobilier	4 et 5 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.



H. Allard

Signé électroniquement le 23/10/2023 par
Arnaud Texier

Signed with
universign

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	6 814		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		11 150		
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		9 317		
	Autres immos corporelles		6 408		839
FINANCIERES	Matériel de transport		13 978		1 677
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	40 853		2 516
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		96		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		1 900		
		TOTAL	1 996		
TOTAL GENERAL			49 663		2 516

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			6 814	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions					
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		1 050		10 100	
	Inst. gal. agen. amé. divers				9 317	
	Autres immos corporelles				7 247	
FINANCIERES	Mat. bureau, inform., mobilier				15 655	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL	1 050		42 319	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				96	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières		400		1 500	
		TOTAL	400		1 596	
TOTAL GENERAL			1 450		50 729	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 397	313		6 710
TOTAL	6 397	313		6 710
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	9 804	552	1 050	9 306
Autres				
Immo.				
corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	2 796	1 523		4 319
Matériel de transport	3 246	2 215		5 461
Mat. bureau et informatiq., mob.	10 830	2 073		12 902
Emballages récupérables divers				
TOTAL	26 675	6 364	1 050	31 989
TOTAL GENERAL	33 073	6 677	1 050	38 699

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres Immo.							
corporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients	19 650		19 650	
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	TOTAL	19 650		19 650	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL				
	TOTAL GÉNÉRAL	19 650		19 650	
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises			19 650	
	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour garanties données aux clients constatée les années précédentes n'a pas trouvé à s'appliquer cette année compte tenu de la nature des travaux effectués.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

LOCATIONS

Les biens pris en location longue durée correspondent à des matériels de transport et du matériel de bureau.

Le montant total des loyers restant dûs au 31 mars 2023 s'élève à 29 287 € HT dont :

- inférieur à 1 an : 22 221 euros
- de 1 à 5 ans : 7 065 euros

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	26 519		1 858	24 661
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens	36 272		36 272	
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	62 791		38 130	24 661

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 500		1 500
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	401 971	401 971	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	200	200	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	387	387	
	Etat & autres	3 402	3 402	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 942	3 942	
	Charges constatées d'avance	24 148	24 148	
	TOTAUX	435 550	434 050	1 500
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	24 148
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	24 148

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	12 743
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	12 743

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300,00	334,00
Titres émis pendant l'exercice	.	.
Titres remboursés pendant l'exercice	.	.
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	300,00	334,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	239 157	75 570	163 587	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	155 136	155 136		
Personnel & comptes rattachés	7 781	7 781		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	11 730	11 730		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	98 594	98 594		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 037	2 037		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	36 771	36 771		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	6 682	6 682		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	557 887	394 301	163 587	

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

61 780

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	937
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 366
Dettes fiscales et sociales	5 665
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 680
TOTAL DES CHARGES À PAYER	18 647

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les engagements en matière de retraite au 31 mars 2023 n'ont pas été calculés par l'entreprise.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	3 439					3 439
Assurances à échoir	3 259					3 259
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement	29 287					29 287
TOTAL (1)	35 985					35 985
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	35 985					35 985

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STE A.G.S ENERGIES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

IMPRIMES FISCAUX

A.G.S ENERGIES
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 200 euros
Siège social : ZI Taffignon,
« Le Forum des Aqueducs »
route des Aqueducs
69630 CHAPONOST
504 029 794 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 2023

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à -132 847,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 132 847,30 euros

Absorption des pertes antérieures 132 847,30 euros

Et affectation au compte report à nouveau qui s'élève à la somme de – 55 889 euros

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2020 : Néant

Exercice clos le 31 mars 2021 : 38 000 euros, soit 126,66 euros par titre ; dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 38 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2022 : Néant



A. Allard

Certifié conforme
La Gérance

Signé électroniquement le 23/10/2023 par
Arnaud Texier

 Signed with
universign